

Nous, les professeurs du lycée [REDACTED] réunis en heure d'information syndicale le jeudi 13 décembre 2018,

CONSIDERONS QUE :

- Parcoursup a pour objectif de sélectionner les bacheliers dès leur entrée en faculté, y compris dans des filières dites non sélectives, jusque là ouvertes à tous les titulaires du Baccalauréat, selon des règles arbitraires opaques ;
- la réforme du Baccalauréat pour la session 2020 s'inscrit dans la logique de Parcoursup : le Baccalauréat, avec l'importance du contrôle continu, devient un certificat de fin d'études, valable localement, sans valeur nationale pour l'entrée dans le supérieur, ni pour l'embauche et les conventions collectives afférentes aux diplômes ;
- la réforme du lycée est faite pour cela : disparition des classes, des filières, au profit de groupements variables d'élèves ; des « spécialités » différentes des disciplines pour lesquelles nous avons été recrutés sur concours, et différentes selon les lycées ;
- la « mutualisation des moyens » étant à l'ordre du jour, certains d'entre nous seront contraints d'accomplir leur service sur 2-3 établissements ; les élèves devront peut-être également suivre leurs cours dans plusieurs établissements.

DEMANDONS le maintien du Baccalauréat comme diplôme national, fondé sur des épreuves anonymes et terminales, 1<sup>er</sup> grade universitaire, garant de l'entrée à l'université de son choix ;

DEMANDONS des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins réels des établissements, et nous OPPOSONS à toute suppression de poste ;

REAFFIRMONS notre opposition à ces réformes, à la mise en concurrence des disciplines et des établissements, à la destruction de notre statut. Nous ne voulons pas prêter main-forte à leur application.